



Écho des villes

Par ailleurs, selon Ahmad Gamaledidine, responsable du département de la pollution sonore auprès du ministère de l'Environnement, toute usine appliquant les normes sera encouragée par l'octroi de prêts et autres formes d'assistance financière auxquelles contribue la Banque mondiale.

D'autres inspections viseront les cafés et les restaurants qui abusent des haut-parleurs. En cas de non-respect de la loi, l'établissement risque la fermeture. Une ligne verte, a été ouverte pour recueillir les plaintes des habitants perturbés par les haut-parleurs, sans avoir besoin de passer par la police.

Changer les comportements

La sensibilisation est le troisième volet de cette campagne, puisqu'une grande part du problème réside dans le comportement des Égyptiens.

Des spots télévisés, des brochures, des autocollants sur la pollution sonore sont en préparation. Des colloques et des séminaires se dérouleront sur ce thème. Ainsi, ce qui concerne les automobilistes, des brochures seront distribuées au moment du renouvellement du permis de conduire. Elles contiennent des informations sur l'utilisation du klaxon, la maintenance des pots d'échappement, et l'utilisation des radiocassettes des voitures. Actuellement, aucune sanction n'est imposée contre les conducteurs trop bruyants, mais à partir de 2009, une amende de 50 à 200 L.E. est envisagée. Les mêmes sanctions seront imposées aux chauffeurs des minibus qui appellent les passagers à haute voix. ■

Lausanne lance une campagne de prévention auprès des établissements de nuit

La direction lausannoise de la sécurité publique et des sports et le service cantonal de l'environnement et de l'énergie (SEVEN) lancent une nouvelle campagne de prévention contre les nuisances sonores générées par la clientèle des bars et autres boîtes de nuit. Avec le slogan « Plus calme la nuit... plus belle la fête... merci de respecter le voisinage », des panneaux disposés près des entrées des établissements publics informeront les noctambules de la présence de plusieurs centaines d'habitants aux alentours.

Les villes ne sont pas peuplées que de commerces et de bureaux inoccupés la nuit. Les habitations au centre-ville connaissent en effet un regain d'intérêt depuis quelques années. À Lausanne, environ 12 000 personnes habitent actuellement ce quartier. Cette mixité croissante des activités a suscité de

nombreuses réactions d'habitants dérangés par les éclats de voix, les klaxons, les musiques s'échappant des véhicules et autres bruits produits par les noctambules aux abords des établissements publics. De plus, à l'avenir, cette problématique pourrait s'accroître avec la probable interdiction de fumer dans les lieux publics.

Pour faire face à ce conflit d'intérêts, la police de Lausanne et le SEVEN ont lancé en 2005 une première campagne de prévention, intitulée « Clair de Lune », destinée à sensibiliser les clients des terrasses. Elle a été reconduite en 2006 auprès des clients des discothèques. Les contacts avec les noctambules ont permis de démontrer que nombre d'entre eux ignorent la présence d'appartements au centre-ville.

Afin de corriger cette idée reçue, l'observatoire de la sécurité de la Ville



de Lausanne, la police lausannoise et le SEVEN ont donc conçu une nouvelle campagne de prévention. Avec l'aide, notamment, du Service cantonal de recherche et d'information statistiques (SCRIS) et de la police du commerce de la Ville, une carte du centre-ville lausannois a permis de sélectionner 57 établissements publics et d'évaluer le nombre d'habitants se trouvant dans un rayon de 100 mètres autour de chacun d'eux.

Des affiches en couleur, de format A2, collées sur un panneau d'aluminium et protégées par un laminage anti-graffiti, seront donc installées aux portes de ces établissements. Avec le slogan « Plus calme la nuit... plus belle la fête... merci de respecter le voisinage », le message se veut avant tout préventif et destiné à favoriser une cohabitation respectueuse, sans pour autant entraver l'offre de divertissement. Cette campagne de prévention sera étendue par le SEVEN à d'autres villes du canton de Vaud, où une problématique semblable se rencontre. ■